

Secondigny, le 30 mai 2022

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>,

### Le Chef d'établissement

Affaire suivie par  
Cyril DELABRUYERE  
Téléphone  
05 49 63 74 68  
Télécopie  
05 49 95 62 18  
Mél

[Ce.0790034h@ac-poitiers.fr](mailto:Ce.0790034h@ac-poitiers.fr)

Adresse postale  
4, rue du stade  
79130 SECONDIGNY

**Objet :** Campagne nationale de bourse de lycée- Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2022-2023 sont à effectuer du lundi 30 mai au mercredi 06 juillet 2022 inclus.

➤ **Vous souhaitez faire une demande de bourse de Lycée ?**

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

**A PRIVILEGIER :** La demande de bourse s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect. Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, il sera automatiquement envoyé par courriel.

**Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.**

ou sous format papier (Dossier à demander au secrétariat du collège).

Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seule preuve de dépôt de dossier de bourse.

**ATTENTION :** Si votre enfant perçoit une bourse de collège cette année, vous devez faire une demande de bourse de lycée.

.../...

